

1

(N° 50.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 10 DÉCEMBRE 1845.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations,
sur la demande du sieur Ange-Augustin Pissarello.

MESSIEURS,

Par requête en date du 22 juin 1845, le sieur Pissarello a demandé la naturalisation ordinaire.

Il expose et il résulte des pièces produites qu'il est né à Diano Marine (Italie), le 25 janvier 1790; qu'il a constamment résidé en Belgique depuis 1810; qu'il y a rempli l'emploi de messenger de correspondance pour les cantons de Maestricht, et qu'il est aujourd'hui facteur de la poste rurale, à Lanaye, province de Limbourg.

Le pétitionnaire a toujours tenu une conduite irréprochable; il a épousé une femme belge qui l'a rendu père de plusieurs enfants nés en Belgique, et il est enfin propriétaire de quelques immeubles situés dans ce pays.

Les autorités consultées appuient sa demande.

Le rapporteur,
HENOT.

Le président,
J. MAERTENS.
